

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 26 JANVIER 2017 à 20h30**

**ACQUISITION D'UN MICRO TRACTEUR PAR LE POLE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL.**

Les agents techniques consacrent un nombre d'heures trop important au débroussaillage quand celui-ci est réalisé avec des débroussailleuses manuelles. La location d'un micro tracteur la saison précédente a permis de constater qu'un nombre d'heures conséquent pourrait être économisé par l'utilisation de ce type d'équipement.

L'achat d'un micro tracteur est évalué à environ 23 000 € HT auquel il faudrait ajouter entre 2 000 € et 6000 € HT d'équipements.

Il serait souhaitable que le micro tracteur choisi puisse circuler sur la route pour éviter l'acquisition complémentaire d'une remorque et la mobilisation d'un tracteur pour le déplacer sur le lieu de travail.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, après avoir discuté et délibéré,

- décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser le pôle à demander une subvention pour cet investissement.

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT TECHNIQUE INTERCOMMUNAL**

La construction d'un nouveau bâtiment a été proposée afin que le pôle technique intercommunal dispose d'un local pour entreposer ses équipements et matériels, les entretenir et réaliser des travaux à l'intérieur.

Le conseil municipal a déjà donné un avis favorable lors de la séance du 13/12/2016 pour la réalisation d'une estimation et la demande de subvention.

Le montant de la construction est estimé à 140 000 € et auxquels s'ajoutera le coût de la maîtrise d'œuvre ainsi que le prix d'acquisition du terrain.

Ce bâtiment pourrait être implanté sur un terrain de la commune d'Essertines-en-Châtelneuf. Le coût d'une étude d'avant-projet sommaire s'élève à 1 620 € HT à la charge du Pôle.

Le Conseil municipal entendu cet exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir discuté et délibéré,

- décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le lancement de l'étude d'avant-projet sommaire.

**DIVERS :**

- Rampe d'accès école : présentation des devis
- Photovoltaïque toiture école : présentation de l'étude
- Eclairage public : compte rendu réunion avec la Calf et le Siel.

Le 01 février 2017

Le Maire,  
Nicolas SAUVINET